

LA CMA 57 ET LE DUF : PARTENAIRES POUR PROMOUVOIR L'ARTISANAT LOCAL

La Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Moselle et le District Urbain de Faulquemont (DUF) renforcent leurs liens en signant une convention de partenariat, lundi 5 février 2024.

La Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Moselle et le District Urbain de Faulquemont officialiseront, lundi 5 février 2024, une nouvelle étape dans leur collaboration déjà fructueuse en signant une convention. À l'initiative du District Urbain de Faulquemont, cette démarche vise à renforcer un partenariat forgé au fil de plusieurs années de travail commun.

Une coopération aux objectifs multiples

Dans le contexte actuel, où les enjeux écologiques, sociaux et économiques prédominent, les objectifs de cette coopération sont multiples :

- Dynamiser et promouvoir l'entrepreneuriat artisanal,
- Renforcer l'économie locale,
- Accompagner les artisans tout au long de leur carrière,
- Les intégrer dans un écosystème économique performant, bénéfique tant pour leur développement que pour celui du territoire.
- Enfin, apporter une attention particulière à la création d'entreprise, avec une emphase sur la reprise et la transmission d'entreprise.

Les principaux bénéficiaires de cette collaboration sont les artisans du territoire, les porteurs de projets, ainsi que les artisans envisageant la cession de leur entreprise.

L'expertise de deux institutions en faveur de l'économie locale

Reconnus pour leur expertise et leur savoir-faire, la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Moselle, présidée par Philippe FISCHER et le District Urbain de Faulquemont, représenté par son Président François LAVERGNE, s'engagent à poursuivre une politique de soutien à l'économie du territoire et à apporter un accompagnement déjà confirmé en s'appuyant sur des moyens concrets de développement. Cette nouvelle étape marque un pas significatif vers la consolidation et l'expansion des opportunités pour les artisans locaux et contribuera à renforcer l'économie territoriale.

Signature de Convention de Partenariat

Messieurs les Présidents FISCHER et LAVERGNE signeront la « convention de partenariat » lundi 5 février 2024 à 15h00 au District Urbain de Faulquemont, situé 1 allée René Cassin.

Contactez votre CMA !

Page 2 | 2

Contact PRESSE : Sophie BOUGIE-PROVOT – sbougie@cma-moselle.fr – Tél. : 03 87 39 31 84
Suivez-nous sur : www.cma-moselle.fr

